

Bilan de mi-mandat

Fév.
2024

2020
2023
2026



Sommaire

- 3** Action sociale et solidarité
- 4-5** Cadre de vie
- 6-7** Enfance et jeunesse
- 8** Ville locale, vie associative
- 9** Sport
- 10** Festivités
- 11** Culture
- 12** Sécurité
- 13** Emploi
- 14** Développement durable
- 15** Démocratie participative
- 16-17** Réalisations
- 18** Engagements
- 19** Tribune politique



Jean-Philippe
ANDRIÈS

Maire
Conseiller
Métropolitain

Un bilan de mi-mandat, pourquoi ? Parce que ce point d'étape est important car il nous permet de vous présenter le chemin parcouru. Ce chemin correspond aux engagements pris auprès de vous lors des élections. Et il est essentiel que vous puissiez vérifier que nos réalisations sont conformes à nos promesses.

Oui, bien sûr d'aucuns diront que nous avons dépassé la moitié du mandat, mais qui pourrait dire que ce mandat est normal ? 1 an et demi de crise sanitaire, l'arrêt complet puis une reprise lente et complexe des activités, la guerre en Ukraine, le retour de l'inflation... autant de phénomènes que personne n'avait prédit et qui ont ralenti notre action et nous ont contraints à revoir certains points de notre programme.

Accompagné de mon équipe d'élu(e)s et de l'ensemble des équipes municipales, que je tiens à remercier pour leur compétence, leur investissement et leurs adaptabilité et disponibilité en toutes circonstances, nous avons pu mettre en œuvre de nombreux projets repris dans les pages qui suivent.

À ce moment précis, nous avons mis en œuvre ou réalisé plus des 2/3 des engagements que nous avons pris. Nous sommes fiers, malgré les difficultés rencontrées, de pouvoir vous les présenter, sans autosatisfaction, dans une revue non exhaustive des actions et réalisations, mais aussi conscients du travail qu'il reste à accomplir.

Enfin, ce document permet également de montrer ce qu'est, au quotidien et concrètement, le service public, à l'heure où l'individualisme et la défiance gagnent du terrain.

Je vous remercie de votre confiance.

Bonne lecture à toutes et tous.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Février 2024

Tirage : 5 000 exemplaires

Mairie de Leers

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr

Ouverture

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

(18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Permanence du maire

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■  Ville de Leers ■  Ville de Leers

Une ville pour tous

Chacun doit pouvoir bien grandir, vivre et bien vieillir. Lutte contre la précarité, contre l'isolement des seniors et pour l'accessibilité des équipements, les chantiers sont vastes et la Ville s'applique à ne laisser personne de côté.

Avec la mise en place du Conseil des seniors, la Ville a souhaité associer et impliquer encore davantage les aînés à la vie citoyenne de la commune. Leurs idées ont déjà permis de créer un Repair café et de donner plus de visibilité au dispositif du maintien à domicile.



**Joëlle
LEPLA**

6^e adjointe
aux Solidarités et
Animations en
faveur des seniors



**Guy
DESCHAMPS**

1^{er} adjoint
à l'Action sociale
et solidarité,
logements sociaux
et d'urgence,
gestion des
établissements
de personnes âgées,
et Handicap

56



bénéficiaires de
l'épicerie solidaire

35 h

de bénévolat en échange
de **25 h** de cours financés
grâce à la Bourse au permis

20 088

masques distribués
durant la crise sanitaire
dont

6000 fabriqués
par des Leersois



53

inscrits
aux ateliers
numériques



80 %

d'équipements
mis aux normes
accessibilité

44



personnes vulnérables
au fichier des appels
réguliers



**Aménagements
à la résidence Les
Cygnes**: des rails
lève-malades, un jardin
thérapeutique et
un sol interactif

**Solidarité avec
plusieurs associa-
tions locales ou
actions telles que :**

**Octobre Rose,
lutte contre les
violences faites
aux femmes,
le Téléthon,
le parcours du
Cœur**



LE SAVIEZ-VOUS?

LA MAIRIE ACCESSIBLE À TOUS GRÂCE À ACCEO

Référencée ACCEO, la Ville met à disposition des personnes sourdes et malentendantes un dispositif gratuit leur permettant de communiquer avec tous ses services dans les meilleures conditions possibles.



Jacques
LAUMAILLÉ

5^e adjoint
au Cadre de vie
(gestion du domaine
public, espaces verts
et réseaux)
et Écocitoyenneté

Une ville à la campagne

Améliorer le cadre de vie des Leersois, en respectant l'environnement dans chaque projet, est une préoccupation pour la Ville.

Que ce soit pour des travaux d'aménagement comme les parkings du Cœur de Ville ou du Buisson ou pour tout projet d'urbanisme, une attention particulière est portée à la végétalisation des sites et à la rétention des eaux pluviales.

Nous avons également intégré la préservation des terres agricoles au Plan Local d'Urbanisme.



70

nouvelles places
de stationnement
parking du Buisson

1,5 million €

montant des travaux effectués
par la MEL en 2019-2020, offrant

150 places de parking
au Cœur de Ville



Bus

un nouvel arrêt
«sécurisé» de-
vant le collège

400 m

de pistes cyclables
aménagées au Parc
d'activités pour desservir
le collège



LE SAVIEZ-VOUS?

JULES DEPRAT

a donné son nom à l'esplanade.
Secrétaire de mairie de 1899 à 1933
Résistant, prisonnier de guerre,
il était le père de Jean,
dirigeant l'entreprise située
auparavant en face de ce site.

Phase 1 des travaux du Cœur de Ville : 2019-2020. Phase 2 programmée pour juin 2024.





Beffroi Motte Bossut

sa préservation a été
inscrite au PLU

2000 m²

de prairie fleurie et 15 000 m²
de fauchage tardif à travers
la ville qui se tourne vers un
mode de gestion de ses
espaces verts plus
écologique



Balayeuse

en 2023, la ville a signé une convention
de mutualisation d'une balayeuse
afin de nettoyer les rues de Leers



600

végétaux plantés
en 2023

10 600 €

de travaux au Jardin
du Souvenir



89 000 €

de travaux pour préserver
le moulin et le voir tourner.
100 000 € prévus encore en 2024

Les Amis du moulin

une association créée en 2023
pour animer et mettre
en valeur le moulin



Carmelo FURNARI

7^e adjoint
à l'Enfant dans
la ville (petite
enfance, vie scolaire,
pôle restauration
junior, jeunesse)

Répondre aux besoins des parents

L'éducation est une priorité pour la Ville de Leers. Du tout petit à l'adolescent, tout est mis en œuvre pour que les jeunes Leersois(es) deviennent de futurs citoyens, en étroite concertation avec les familles.

Nos équipements de qualité permettent à nos bébés, enfants et adolescents de grandir dans de très bonnes conditions.

Si nous investissons dans notre jeunesse, nous leur permettrons de bien vivre dans notre ville.

256 

enfants de – 3 ans accueillis dans les structures municipales *Petite enfance*

81

familles fréquentant le Moulin des Familles

61

enfants accueillis au LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent)



Chaque année, une journée *Petite enfance et parentalité* permet aux parents de découvrir l'ensemble des services proposés à Leers.

96

demandes au guichet unique qui accueille chaque futur parent

2021 

sortie d'un guide *Petite enfance*

476

enfants en ALSH petites vacances
287 aux Mercredis récréatifs



658

familles utilisent le portail *Famille*

238

bénéficiaires de 3 à 18 ans du Pass' Loisirs

LE SAVIEZ-VOUS?

PLUS DE SOUPLESSE

Réservations : seulement 8 jours à l'avance pour la restauration scolaire, 2 jours pour les garderies

Élargissement des horaires : garderies dès 7h30, Mercredis récréatifs possibles uniquement le matin, ALSH possibles uniquement le matin et en soirée l'été

Bien grandir à Leers

Chaque fin d'année, chaque élève reçoit un livre et une calculatrice pour les élèves entrant en 6^e.



914

élèves scolarisés

Tablette
et vidéoprojecteur
dans toutes les classes



2900 €

coût du transport
piscine des CM1 par an



20,36 €

par jour et par élève* pour
les voyages scolaires

120 000

repas servis par an
à la restauration scolaire



MATÉRIEL SCOLAIRE
(par élève)



Matériel pédagogique Langues vivantes Fournitures Livres : 1 niveau d'élémentaire/an

* Uniquement établissements publics.



**David
MALBRANQUE**

3^e adjoint
à l'Art et la culture,
Vie associative,
Citoyenneté
et vie locale

Une ville qui soutient les acteurs locaux

La Ville a à cœur de soutenir ses acteurs locaux. Afin de proposer à ses associations une expertise et un accompagnement, la Ville a fait le choix de solliciter un partenariat auprès de la Maison des associations de Roubaix. Ainsi des formations sont régulièrement mises en place à destination des actuels responsables des associations mais aussi de ceux qui souhaiteraient reprendre le flambeau. Une permanence se déroule chaque mois. Elle permet aux dirigeants d'être accompagnés sur les questions juridiques, de ressources humaines, de recherche de financement...



Construction d'un Espace culturel :

- Objectif : 190 élèves à l'École municipale de musique dans un cadre adapté et confortable favorisant l'apprentissage de la musique
- Des locaux adaptés pour l'Harmonie municipale et la chorale *Le Diapason de Leers*
- Un auditorium : une salle pour des moments uniques de musique acoustique

AIDE « COVID »

En plus des subventions « habituelles » maintenues

Alloués aux associations de 2021 à 2023

20 690 €

Attribués à 2 entreprises locataires de la Ville en 2021

31 000 €

La commune tient à encourager la pratique du sport, bénéfique pour le corps et pour l'esprit. Elle s'est donnée pour mission évidemment la gestion des équipements sportifs. Elle veille ainsi à l'entretien, au contrôle et à la mise aux normes des équipements, récemment l'éclairage du terrain de foot est passé à la Led et une réfection complète a été entreprise sur 2 courts de tennis extérieurs. Ces équipements sont à la disposition des clubs sportifs que Leers soutient en leur allouant créneaux, aides financières et matérielles.

Pour inciter la pratique du sport par le plus grand nombre de Leersois, la Ville maintient toujours la prise en charge partielle des adhésions, suivant critères, par le Pass'Loisirs, un dispositif d'aide à l'inscription pour les Leersois de moins de 18 ans.



**Alain
GUERMONPREZ**
Conseiller délégué
au Sport, Entretien
des bâtiments
municipaux, Réseaux
numériques et
d'éclairage public
et Informatique

7

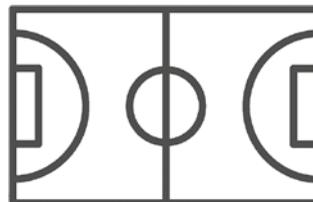
agents pour faire fonctionner
le complexe sportif

83

associations
dont 26 sportives
bénéficient des locaux
municipaux à titre
gratuit, 89 créneaux
dans 13 salles

Led

l'éclairage du terrain
de foot passé à la LED



66 000 €

réfection de 2 courts de tennis,
des clôtures et mise en
accessibilité PMR (personne à
mobilité réduite)



93 360 €

montant alloué à
52 associations en 2023



**Dominique
SAINT-OYANT**

2^e adjointe
aux Festivités,
protocole,
commerce et
artisanat local,
rayonnement de
la ville et jumelage

Une ville dynamique

La commune organise des festivités tout au long de l'année. Ces grands rendez-vous permettent aux Leersois de se retrouver et de partager des moments conviviaux : le salon des Saveurs et du Savoir-faire avec des commerçants et artisans d'ici et d'ailleurs, le Carnavaleers avec sa parade, ses déguisements et son ambiance musicale, les fêtes du Moulin avec ses tournois, spectacles, brocante et animations au pied du moulin, la Fête Nationale avec son marché nocturne, ses animations et son feu d'artifice, les fêtes de l'Amitié franco-belge avec des animations des deux côtés de la frontière, les Allumoirs avec ses déambulations, lampions à la main et le Village de Noël avec ses stands et animations pour enfants.

280
spectateurs au
LEERS Comedy Club

1500
participants à
UTOPIA - Lille3000

2000
visiteurs au salon
des Saveurs et du
Savoir-faire comp-
tant 90 exposants



200
personnes ont
applaudi le Concert
de poche de Vassilena
Serafimova

2000
visiteurs au marché
nocturne du 14 Juillet

31
exposants au
Village de Noël

600
spectateurs
au Ciné plein air



Malgré le contexte sanitaire du début de mandat, la culture a rayonné à Leers. Le hors-les-murs a été privilégié. La Ville a participé à Utopia-Lille3000, organisé un cinéma en plein air, innové avec le Leers Comedy Club et un rallye du patrimoine. Nous allons maintenir le cap les prochaines années avec une école de musique qui va continuer sa mutation et des projets vont se développer dans les nouveaux locaux dès son ouverture. Le Festi'culture, ancien Pass'culture va être redynamisé. Cela va nous permettre de fédérer les villes voisines autour de la culture et de favoriser les actions communes.



David MALBRANQUE

3^e adjoint
à l'Art et la culture,
Vie associative,
Citoyenneté
et vie locale

EFFECTIF DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Big Band

créé en 2022
et déjà 4 concerts

ATELIERS MUSICAUX démarrés en 2022

- Batucada
- Chorale
- Cordes
- Direction
- Musique de chambre
- Tambour

LE SAVIEZ-VOUS?

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE DYNAMIQUE

Des ateliers au Centre Petite Enfance, dans les écoles, dans les accueils de loisirs, intergénérationnels, fête de la Musique, portes ouvertes, ciné-concert, rencontres d'artistes et rencontres intercommunales





**Michel
LEJEUNE**

Conseiller délégué
à la Prévention,
Sécurité et Tranquillité
publique

Une ville plus sûre

La sécurité est l'affaire de tous mais la Ville et la police sont à vos côtés pour la maintenir et la faire respecter.

Afin d'éviter les vitesses excessives, nous avons mis en place des piéto et zones 30 aux abords des groupes scolaires.

Un système de vidéo protection est en cours de déploiement avec les services spécialisés de police et la Préfecture.

La police municipale est aussi plus présente avec une sécurisation des manifestations municipales en extérieur, de la médiation, de la surveillance (stationnement, opération tranquillité vacances) et des opérations de prévention.



568

OTV

Opération Tranquillité
Vacances en 2023



1806 h

de patrouille de

3 agents de police
municipale intercommunale

15

Piéto

aux abords des
groupes scolaires



déjà dans les rues à proximité
des écoles et bientôt dans
toute la ville

Piéto, Zone 30, Chaussidou dans toute la ville et élargissement des trottoirs à proximité de l'école Léonard de Vinci assurent une meilleure sécurité.

Une ville qui s'engage pour l'emploi

La collectivité vous propose des services de qualité, le personnel du service Emploi-Formation est formé à l'écoute, à l'accompagnement personnalisé et/ou l'orientation vers nos partenaires. L'adhésion au PLIE ainsi qu'à la MIE du Val de Marque permet le suivi et la validation des parcours professionnels.

L'organisation de forums, la mise en place d'un espace de télétravail destiné à la population, l'amélioration des critères d'attribution de la bourse au permis ainsi que les jobs dating et le recrutement des personnes en contrat aidé sont autant d'actions mises en œuvre par la Ville.



**Catherine
KERLIDOU**

4^e adjointe
à l'Emploi, Formation
et insertion
professionnelle
et Développement
économique

35 h

de bénévolat en échange
de **25 h** de cours financés
grâce à la Bourse au permis

Espace de télétravail
expérimentation en 2022 et 2023

113

personnes reçues*
en Job Dating
Contrat parcours
compétence et
encadrants cantines

57

personnes
en Contrat aidé*
dans les écoles, CPE, ÉHPAD,
CTM, complexe sportif
et encadrants cantines

Forum de la sécurité et de la défense organisé en 2023 en partenariat avec la Mission Locale.



* Chiffres entre 2020 et 2023.



Jacques
LAUMAILLÉ

5^e adjoint
au Cadre de vie
(gestion du domaine
public, espaces verts
et réseaux)
et Écocitoyenneté

Vers une ville plus durable avec les habitants

Le développement durable est une de nos préoccupations majeures. Leers s'engage pour conserver la nature en ville. Aucun projet de renouvellement urbain n'est mis en place sans que la végétalisation n'y soit intégrée. Le parking du Buisson a, par exemple, été refait. Des dalles engazonnées ont été posées, une centaine d'arbustes ont été plantés. En 2023, à travers la ville, plus de 600 végétaux ont été plantés. Engagée, la Ville s'implique en organisant des ramassages citoyens de déchets, en soutenant la démarche Zéro déchet, en ouvrant le Rep' Leers Café, en insufflant la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. Énergie et mobilité, sont aussi des axes de travail. La ville continue la conversion de son éclairage public à la LED et incite ses habitants à utiliser leur vélo.

Adoption

de la Ligne d'engagement
environnementale
raisonnée et spécifique

400 kg

de déchets ramassés
par **50** bénévoles
lors des 3 actions

Nettoyons la nature en 2023

18

stations de trottinettes
et vélos électriques
à disposition à Leers

79

visiteurs et **54** objets
réparés au Rep' Leers Café
en 2023



55 %

de l'éclairage public
passé en LED

50 %

des équipements de sécurité
vélo remboursés pour

54 bénéficiaires.

1419 € au total

50

participants aux ateliers
Réparation vélo en 2023

Ici, je mange local

label reçu par la
restauration scolaire qui
respecte la loi Égalim
et propose **36 %**

de produits bio et
20 % de produits locaux



Gaspillage alimentaire

grâce à la sensibilisation des
enfants, la restauration ne jette
plus que **62 gr./enfant/jour**
alors que la moyenne nationale
est de 100 gr. /enfant

Une démarche participative

À Leers, régulièrement les habitants peuvent s'exprimer sur leur cadre de vie, peuvent s'impliquer dans les actions et peuvent définir les contours de notre ville de demain.

Des instances participatives ont été créées, le Conseil des enfants, le Conseil des seniors, d'autres adaptées, des dispositifs comme le Budget participatif ont été initiés, des concertations lancées autour des déchets, du nouveau logo, du réaménagement du Cœur de Ville.



David MALBRANQUE

3^e adjoint
à l'Art et la culture,
Vie associative,
Citoyenneté
et vie locale

16 membres au Conseil municipal des enfants (Durée du mandat : 3 ans)



11 membres au Conseil des seniors travaillant sur l'aide aux seniors, les actions intergénérationnelles et la tenue mensuelle du Rep' Leers Café

60 participants aux 3 réunions publiques dans le cadre de la concertation du projet de réaménagement du Cœur de Ville 2

429 votants au Budget participatif 2023

138 réponses au questionnaire de concertation sur le nouveau logo de la Ville né d'une création collective de **16** Leersois

Ma mairie en poche
application mobile de la Ville mise en place en octobre 2023



60 participants aux 6 ateliers Zéro déchet

Réaménagement du
Cœur de Ville



Création d'ateliers de
**Lutte contre
la fracture numérique**



Marché artisanal
Festivités de Noël



Élargissement des horaires de la
Police municipale



20
21

Juin

Sept

Déc

Jan

Avr

Juin

Sep

Déc

20
20

Développement des
**Ramassages
citoyens**



Inauguration d'un
Espace associatif



Mise en place

de l'Application mobile,
du Budget Participatif
et du nouveau logo



Marché nocturne
Fête nationale



Installation d'un
Conseil des Seniors



Parentalité

Ouverture de L'Îlot Familles
et Le Moulin des Familles

20
23



20
22

Ouverture du
Rep' Leers Café



Le mandat n'est pas terminé, certains de nos engagements ont déjà été tenus, d'autres le seront prochainement.

- Accompagner les familles dans leurs démarches de parentalité : LAEP et Moulin des familles
- Mettre en place un Conseil des seniors avec entre autre la mise en œuvre d'un Repair' Café
- Renforcer la prévention et la sécurité aux abords des écoles et passages piétons
- Déployer une application interactive citoyenne d'échanges d'infos
- Instaurer une brigade « Ville propre » avec plusieurs ramassages citoyens
- Créer un Budget participatif avec premières réalisations

- Lutter contre l'isolement et la fracture numérique
- Créer un marché de Noël récurrent
- Innover en street-art : la culture hors les murs
- Maintenir la Ceinture verte autour de la ville dans le PLU3
- Proposer de nouveaux événements culturels récurrents et d'envergure : Leers Comedy Club, Lille3000 autour du canal en 2022...
- Également : le parc arboré au Cœur de Ville, l'épicerie solidaire, la bourse aux permis revue, l'espace de coworking, les chèques service, le jardin thérapeutique de l'ÉHPAD...
- Non affichés initialement : l'espace Arnaud Beltrame, le site Internet, le logo, le jardin du Souvenir, le plan numérique des écoles, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)...

- Déployer la vidéosurveillance
- Augmenter le nombre de rues limitées à 30 km/h
- Regrouper l'Harmonie municipale et l'École de musique en un lieu partagé
- Élaborer un projet éducatif global
- Étudier le transfert du tennis de table et du dojo à la plaine sportive
- Et aussi : planter des arbres et arbustes, former les associations, diminuer le gaspillage alimentaire, installer du photovoltaïque, adapter la commune au handicap, installer des toilettes au parc de la Butte...

- Marché nocturne le vendredi
- Bourse aux stages
- Développer l'accueil de jeunes en service civique
- Compléter l'équipement scénique de la salle André Kerkhove
- Minibus pour les seniors vers le centre-ville

- Navette pour aires de covoiturage
- Parcours nature santé famille
- Sensibiliser au handicap le personnel et les élus

Tenus

En cours

Incertain

GLAM

Nous avons vécu un début de mandat particulier. Élu en mars 2020, le nouveau Conseil municipal ne fût investi qu'en juin. Entre crise sanitaire longue, crise économique avec « hyperinflation », cette première partie de mandat est sans précédent. Et pour autant les projets portés pendant la campagne par notre équipe se sont mis en place.

Ce bilan de mi-mandat qui s'inscrit dans une volonté de transparence est un rendez-vous incontournable, un exercice démocratique salutaire et utile qui permet de dresser un état des lieux à mi-route mais aussi de mettre en exergue la capacité d'adaptabilité de l'équipe municipale face aux différentes crises.

Ainsi, sur les 66 propositions figurant sur nos documents de campagne, 44 sont réalisés ou en cours, soit plus des 2/3. Nous pouvons évoquer la construction du bâtiment culturel, l'accès au numérique pour tous avec Emmaüs Connect, les travaux pour la préservation du moulin...

Leers étant une ville en mouvement, de nouvelles actions et non des moindres ont été imaginées et se sont concrétisées, alors qu'elles ne figuraient pas dans les propositions électorales, comme l'espace associatif Arnaud Beltrame, le nouveau site internet...

La deuxième partie de mandat sera aussi intense avec, notamment, la mise en place de la vidéoprotection, le réaménagement du Cœur de Ville, phase 2.

Je tiens à remercier les élu(e)s du GLAM mais aussi les services municipaux qui contribuent par leurs actions à mettre en œuvre les orientations politiques que nous décidons, et les Leersois, Leersois pour la volonté exprimée au quotidien de préserver et développer notre Ville.

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

UN RÉSUMÉ!

Faire le bilan d'un projet auquel nous ne sommes jamais associés en 1500 caractères est un exercice difficile surtout en moins d'une semaine pendant les vacances de fin d'année!

Pour résumer ce bilan, un mot : autocratie.

Augmentation des tarifs à destination des familles sans concertation puis avec les minorités après 2 manifestations de parents dans la ville.

Destruction du patrimoine de plus 150 ans sans même pouvoir en discuter, Suppression du banquet de Noël des aînés,

Réduction du voyage des aînés, Manque cruel d'investissements dans les bâtiments municipaux existants, Projet d'espace culturel musical inadapté pour son lieu (l'Ars a interdit les concerts à son amplifié pour un auditorium c'est ballot...) 4,45 M. € au lieu de 3,6 M. €, Associations peu ou pas respectées.

Une chose de bien? La participation citoyenne appelée de nos vœux, on peut regretter les sujets assez futiles de cette concertation comme créer un nouveau logo en période de diète. Le site Motte-Bossut aurait été un sujet adéquat.

Pour finir, nous n'avons même pas vu la maquette de cette plaquette financée par l'argent public. Si vous voulez connaître nos projets et notre vision démocratique de la Ville de Leers, vous pouvez les retrouver dans le magazine semestriel « Vivre à Leers » financé par nos soins, distribués chez tous les Leersois et les Leersois, également disponible sur notre site www.vivrealeers.fr
Encore 2 ans...

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealers.fr
<https://www.vivrealers.fr/>

VITALISER LEERS

Parlons concret

La vie municipale n'est ni toute rose, ni toute noire. À Vitaliser Leers nous croyons que ni l'unilatéralisme autosatisfait ni l'agitation polémiste ne favorisent l'émergence de solutions durables. C'est moins communicant? Certainement. Mais c'est le sens de notre démarche.

Nous avons, par exemple, été les premiers à alerté des conséquences de l'inflation en demandant un travail collectif pour éviter des ajustements trop violents. Le GLAM a répondu qu'il y travaillait; mais seul. Leur projet, trop brutal, d'augmentation des tarifs périscolaires a rapidement dû être retiré. Vivre à Leers s'est alerté a posteriori pour demander non pas l'annulation de la hausse mais la baisse des tarifs précédents sans évoquer la moindre compensation. Cela ne les empêche pas de dénoncer des « finances mal gérées »!

Sur la sécurité quotidienne, nous demandons une vidéoprotection efficace. Vivre à Leers souhaitait, d'abord, sortir de l'intercommunalité pour aller plus vite avant de demander à prendre le temps de la réflexion. Si le projet du GLAM est plus sérieux, nous avons demandé une plus grande couverture des secteurs résidentiels. La vidéoprotection doit protéger les Leersois et leurs biens avant la zone industrielle.

Concernant le Centre culturel. Nous avons démontré comment le GLAM a choisi d'économiser 1,7 millions € en cette difficile année 2023 pour financer un projet disproportionné. Pour mettre cet argent de côté, de nombreux services de proximité et animations ont été volontairement supprimés. De son côté, Vivre à Leers propose de le placer avec la salle de sport et des logements sur un site Motte-Bossut déjà saturé qui mérite d'être rééquilibré. Exploitions mieux et retravaillons les sites déjà dédiés à la culture.

Enfin, quand nous souhaitons préserver l'environnement en protégeant le foncier agricole, en instaurant en renaturant la ville, Vivre à Leers propose d'établir « une base de loisirs avec des infrastructures ludiques et sportives » sur les espaces protégés du canal et le GLAM autorise l'implantation d'un entrepôt géant sur un champs au mépris de la réglementation! La ceinture verte en perd son maintien et nous notre confiance.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr



VILLE DE
Leers

